

Présentation de la formation

PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1

Public concerné

Tout public âgé de 16 ans minimum

Prérequis : Carte d'identité à jour.

Renseignements pratiques

Durée : 35 heures (5 journées)(9h/12h30-13h30/17h

Participants : 8 à 12 stagiaires

Attestation : Certificat de compétences PSE1

Actualisation : Conseillée tous les ans

Délai d'accès : 1 mois

Prix de la formation : 250 €

Recyclage : 60 € (durée 6 h)

Modalités d'inscription à une formation :

Fiche d'inscription à télécharger sur www.udsp47.fr et nous retourner dûment remplie.

Hébergement et repas : Non pris en compte par la formation.

Personne en Situation de Handicap : Nous informer de la situation du handicap dès le premier contact. Voir le lien :

<https://formations.protection-civile.org/formation-secourisme-handicap/>

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique, et mannequins(adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises..

Intervenant : 1 formateur PSE à jour de sa FC.

Evaluation : Formative et certificative.

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Planification :

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse et adaptée pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates à définir à la prise de contact.

Documentation :

Chaque participant reçoit 1 livret PSE1.

Objectifs du PSE1:

Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Formation inscrite au Répertoire Spécifique sous le N° RS5719 en date du 15/12/2021.
Certificateur : Ministère de l'intérieur et des outre-mers.

Déroulé pédagogique :

LE CADRE JURIDIQUE :

- les différents intervenants
- l'équipage VSAV – rôle de l'équipage

LA PROTECTION – LA SECURITE :

- sécurité sur intervention
- accident exposition à un risque viral
- précautions standards et particulières aux risques infectieux

LES BILANS:

- le bilan circonstanciel
- le bilan d'urgence vital
- le bilan complémentaire médical
- le bilan complémentaire traumatique
- la surveillance d'une victime

LES ACTIONS DE SECOURS :

- la victime s'étouffe
- les hémorragies
- la victime inconsciente
- l'arrêt cardiaque
- les détresses
 - neurologiques
 - respiratoires
 - circulatoires

Atteintes traumatiques :

- les plaies
- les brûlures
- les fractures, les entorses, les luxations
 - Les relevages et les brancardages
 - Les malaises et les maladies
 - La noyade
 - Situations à multiples victimes

Débouché du PSE1 : Auxiliaire ambulancier, ambulancier, sapeur-pompier...

C'est un prérequis pour vous diriger vers des filières professionnelles telles que le BNSSA, BPJEPS, ou autre brevet à visée sportive.

Renseignements :

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot-et-Garonne - 8, rue Marcel Pagnol 47510 Foulayronnes

Site internet : www.udsp47.fr - **Mails :** contact@udsp47 et udsp47@gmail.com

Siret : 48302055800027 // **Code APE :** 9499Z – **N° d'agrément préfectoral :** 47-2023-06-15-00005

Version Avril 2024